

EPIDOR

GESTION DU DOMAINE PUBLIC FLUVIAL

AVIS AUX USAGERS n°2026-489

Pris en application du Règlement Général de Police de la Navigation et du Règlement Particulier de Police de la Navigation E-2022-272 du 12 octobre 2022

Communes : Vayrac

Département : Lot

Rivière : Dordogne

Date de début : 30 avril 2026

Date de fin : Indéterminée

Evènement : A l'approche de l'îlot de Mézels, la navigation s'effectue par la rive gauche en se maintenant au plus près de la berge.

Le bras situé en rive droite est strictement interdit (article 5,5 du règlement particulier de police de la navigation susvisé)

Les panneaux signalétiques seront mis en place dans les meilleurs délais.

Nous vous demandons d'en informer vos clients et/ou usagers afin qu'ils soient extrêmement vigilants à l'approche de ce secteur.



EPIDOR - Établissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne

7, Place de la Laïcité - 24250 Castelnau-la-Chapelle - www.eptb-dordogne.fr

Service du Domaine Public Fluvial

Tél 05 57 51 06 53 - Fax 05 53 28 29 60 - dpf@eptb-dordogne.fr - www.dpf-dordogne.fr

